



**Services de l'approvisionnement et des contrats**  
 30, rue Victoria  
 Gatineau (Québec) K1A 0M6

## MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Par la présente, la Demande de proposition est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la Demande de proposition restent les mêmes.

<b>N° de la modification :</b>  11 mars 2019	<b>Date de la modification :</b>  2
<b>Bureau du directeur général des élections – [N° du dossier] :</b>  ECAT-RFP-18-0698	
<b>Titre :</b>  Projet d'automatisation de la gestion du courrier (PAGC) – Machine de mise sous pli	
<b>Date de clôture de la demande de proposition :</b>  14 mars 2019 à 14 h (heure de Gatineau)	
<b>DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante:</b>  <b>Bureau du directeur général des élections</b> Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6  proposition-proposal@elections.ca	
<b>À l'attention de</b>  Ashley Tran	<b>N° de tél.</b>  819-939-1469

## Partie 1. Interprétation

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de proposition concernant le Projet d'automatisation de la gestion du courrier (PAGC) – Machine de mise sous pli qui porte le numéro ECAT-RFP-18-0698 datée du 29 janvier 2019 (la « DP »). La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DP et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DP, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

## Partie 2. Questions et réponses

Les questions suivantes ont été posées en réponse à la DP et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

### 2.1 Question n° 3

Question :

*Spécifications fonctionnelles obligatoires – paragraphe 7.01 g) être capable d'insérer plus d'une page d'un même plateau d'alimentation dans une enveloppe (p. ex. une lettre personnalisée de deux pages)*

Ces pages personnalisées comportent-elles une sorte de code qui assure la correspondance? Si oui, lequel (ex. : code pour lecteur optique de caractères, code 39, code à barres 2D)?

Réponse :

Il y a un code à barres sur chaque page des lettres personnalisées envoyées aux électeurs internationaux (actuellement les principaux destinataires de ce type de lettre). Nous utilisons un code 39, mais pourrions passer à un code à barres 2D au format PDF417 après la prochaine élection générale, afin de normaliser l'ensemble des processus.

### 2.2 Question n° 4

Question :

*Spécifications fonctionnelles souhaitables – paragraphe 8.01 i) être capable d'imprimer, notamment des codes à barres, ou d'apposer des étiquettes sur des enveloppes et des documents*

Est-ce qu'EC accepterait une machine de mise sous pli à impression en ton direct avec jet d'encre sur 4 po (2 po + 2 po) à la sortie qui peut imprimer sur des enveloppes

extérieures, mais ne peut pas apposer des étiquettes?

Réponse :

Conformément à la réponse à la question 2 de la modification 2, cette spécification fonctionnelle est maintenant souhaitable plutôt qu'obligatoire. EC accordera des points à une solution proposée qui respecte cette spécification fonctionnelle souhaitable en utilisant la méthode de notation indiquée au critère C9 (Impression) de la partie 7, « Critères d'évaluation technique ».

### 2.3 Question n° 5

Question :

*Spécifications fonctionnelles souhaitables – paragraphe 8.01 f) être muni de lecteurs de codes à barres pour synchroniser des lettres personnalisées et d'autres encarts avec l'enveloppe adressée correspondante;*

L'adresse aura-t-elle été préimprimée sur l'enveloppe? La lettre et l'enveloppe auront-elles toutes deux un code à barres correspondant que la machine pourra utiliser pour les associer? Si oui, de quel genre de code s'agira-t-il (ex. : code pour lecteur optique de caractères, code 39, code à barres 2D)? Ou est-ce que la lettre portera un code à barres, et EC fournira un fichier d'impression que l'imprimante à jet d'encre utilisera à la sortie de la machine pour imprimer l'adresse associée?

Réponse :

Comme le processus est actuellement manuel, certains de ces procédés seront mis au point en fonction de la machine. Si la machine fournie peut imprimer l'adresse après les opérations d'insertion, cela simplifierait le processus. Sinon, un code à barres pourrait être préimprimé sur l'enveloppe (directement ou sur une étiquette) pour assurer une correspondance parfaite. Il s'agirait probablement d'un code à barres 2D au format PDF417, qui sera sans doute la norme dans l'ensemble de nos activités de gestion du courrier.

### 2.4 Question n° 6

Question :

*Spécifications fonctionnelles souhaitables – paragraphe 8.01 h) être capable d'insérer au moins six documents, pages pliées ou enveloppes, dans une enveloppe matelassée n° 5;*

Est-ce qu'EC accepterait une machine de mise sous pli qui ne peut PAS faire d'insertions dans une enveloppe matelassée?

Réponse :

EC accordera des points à une solution proposée qui respecte cette spécification fonctionnelle souhaitable en utilisant la méthode de notation indiquée au critère C8 (Enveloppe matelassée) de la partie 7, « Critères d'évaluation technique ».

### **Partie 3. Modifications**

#### **3.1 Modification de la Date de clôture de la demande de proposition sur la page de couverture**

Par la présente, la Date de clôture de la demande de proposition est modifiée et doit être lue dans son intégralité comme suit :

14 mars 2019 à 14 h (heure de Gatineau)